

28^{ème} GRAND PRIX D'APREMONT

Vendredi 28, Samedi 29 & Dimanche 30 juillet 2023

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

1. FORMULE & DEPARTAGE

- ◆ 54 trous Stroke-Play Brut, 18 trous par jour.
- ◆ Les éventuels ex aequo pour les places de 1^{er} et de 1^{ère} se départageront en « mort subite Stroke Play » sur les trous N°1 et suivants.
- ◆ Si le départage ne peut se dérouler pour quelque raison que ce soit, il se fera sur le score du 3^{ème} tour, puis sur les 9, puis 6, puis 3 puis dernier trou du 3^{ème} tour, puis en remontant du dernier trou au trou par trou.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ◆ Conditions générales éditées par la FFG.
- ◆ Compétition ouverte aux joueurs amateurs uniquement.
- ◆ Une série Messieurs - index inférieur à 8,5 - départs des marques blanches.
Une série Dames - index inférieur à 11,5 - départs des marques bleues.
- ◆ L'index pris en compte sera celui figurant dans le logiciel fédéral « RMS » le Mardi 25 juillet 2023.
- ◆ Avoir enregistré auprès de la FFGolf un certificat médical d'aptitude à la pratique du golf en compétition au moins 5 jours avant le 1^{er} tour.
- ◆ S'être acquitté du « droit de jeu fédéral » auprès de la FFGolf.

3. ENGAGEMENTS

- ◆ Les inscriptions se feront, soit individuellement, soit par l'intermédiaire du club de licence, sur place ou par courrier avec le numéro de licence et le chèque correspondant au droit d'inscription libellé à l'ordre du GOLF D'APREMONT à l'adresse suivante :

**GOLF D'APREMONT
D 606 E
60300 APREMONT**

- ◆ Date limite des inscriptions : Vendredi 14 juillet 2023.
- ◆ Nombre d'inscrits limité à 144 joueurs dont 33 joueuses minimum et 12 wild cards maximum (accordées par la Ligue et/ou le club).
- ◆ Les joueurs et joueuses seront retenus en privilégiant l'ordre précisé par le Vademecum de la FFGolf (chapitre « cahier des charges Grand Prix »).
- ◆ Pour les joueurs et joueuses déclarant forfait après le tirage des départs - Mardi 25 juillet 2023 - les droits d'inscription resteront acquis au golf.
- ◆ Les tarifs :
 - ◆ Adultes : 110 €
 - ◆ Membres UGOLF à Apremont : 30€
 - ◆ Jeunes adultes nés entre 1999 et 2004 : 65€
 - ◆ Juniors nés en 2005 et après : 50€

- ◆ Membres UGOLF et BLUE GREEN comprenant le parcours d'Apremont : 55 €

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- ◆ Les départs des 2 premiers tours se feront à partir de la liste des inscrits divisée en 4 blocs égaux par ordre croissant de classement au WAGR, au mérite puis de l'index, conformément au Vadémécum 2023 :
 - ◆ 1^{er} jour : à partir de 7h00 = bloc 2, bloc 1, bloc 3, bloc 4.
 - ◆ 2^{ème} jour : à partir de 7h00 = bloc 3, bloc 4, bloc 2, bloc 1.
 - ◆ 3^{ème} tour : à partir de 7h00 = départs dans l'ordre décroissant des résultats.
- ◆ Les départs pour les Dames seront à adapter en fonction du nombre d'inscrites. Elles pourront être réparties dans un seul ou plusieurs blocs.
- ◆ Le Comité de l'épreuve sera constitué au minimum par un représentant du corps arbitral, un représentant de la ligue des Hauts de France et un représentant du club.
- ◆ Les responsabilités du Comité de l'épreuve sont définies par la règle 20. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve ou de faire jouer les deux tours le même jour.
- ◆ Toutes les informations (dont l'heure officielle) ou modifications seront affichées au tableau officiel, placé dans le club house. Seules les informations figurant sur le tableau officiel sont à prendre en compte.
- ◆ Conformément aux directives de FFGolf, la règle sur le jeu lent sera systématiquement appliquée.

4. REGLES PARTICULIERES

- ◆ Les règles locales seront affichées au tableau officiel et remises à chaque participant le premier jour à l'accueil du club.
- ◆ L'utilisation de voiturettes par les compétiteurs est interdite. L'utilisation par toute autre personne est soumise à l'autorisation du Comité de l'épreuve.
- ◆ Le Grand Prix est NON FUMEUR.

5. PRIX

- ◆ Seront primés en brut pour le Grand Prix : les 3 premiers joueurs, les 2 premières joueuses.
- ◆ Remise des prix : Dimanche 30 juillet à partir de 18 heures. Elle sera suivie d'un cocktail.

Apremont, le 28 juin 2023.